

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle

LOISIRS LA PROVIDENCE À SAINT-HYACINTHE

27 février 2019, 19 h

Présence: Bruno Plante

Michelle Des Côteaux

Philippe Simard

Jocelyn Bérard

Réjean Soly

Marie-Eve Flibotte

Jacques Berger

Bruno Beauregard

Myriam Nichols

Denis Dion

Patrice Godbout

Bernard Barré

Lise Gaudette

Ernest Lachapelle

Frédérik Loiselle

1. Ouverture de l'assemblée :

L'assemblée est ouverte à 19h 12. Amélie Faille, coordonnatrice des Loisirs La Providence, demande le silence afin de débuter l'assemblé. Elle souhaite la bienvenue et passe la parole à Philippe Simard, président du conseil d'administration. Il y a quorum afin de tenir la réunion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour par Philippe Simard

Philippe Simard, président du conseil administration, procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Patrice Godbout, appuyée par Bruno Beauregard.

3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

Elle a été diffusée dans les médias traditionnels, sur Facebook, dans les journaux, dans le bulletin municipal des loisirs et le babillard de COGECO.

Article 16: Avis de convocation

- a) L'avis de convocation pour l'assemblée générale annuelle devra se faire par annonce dans les journaux locaux ou à la radio au moins dix (10) jours avant la date de ladite assemblée générale annuelle.
- b) L'avis de convocation de toute assemblée spéciale générale devra se faire par annonce dans les médias locaux ou tout autre moyen de publicité utilisé par la corporation au moins cinq (5) jours avant la date de ladite assemblée en y indiquant les objets pour lesquels elle est convoquée.

4. Vérification du droit de présence et du quorum

Le quorum est constaté

Article 17: Quorum

Les membres présents à l'assemblée générale annuelle de la corporation constituent le quorum de toute réunion annuelle ou spéciale.

5. Lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée générale annuelle

Philippe Simard donne quelques minutes à l'assemblée afin de procéder à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle. Le contenu est proposé par Bruno Plante et appuyé de Réjean Soly.

6. Mot du président (Monsieur Philippe Simard) :

Philippe Simard remercie l'assemblée et fait un bilan de l'année.

7. Mot du conseiller municipal Bernard Barré:

Monsieur Bernard Barré fait un bilan de la dernière année.

8. Bilan des activités et événements :

Avant de commencer la présentation des activités 2018, Amélie Faille nous rappelle la mission du centre communautaire les Loisirs La Providence.

Mission : Le centre communautaire Loisirs La Providence a pour objet d'augmenter le niveau de qualité de vie de la population du quartier en répondant aux aspirations en loisirs récréatifs, communautaires et culturels du milieu.

Par la suite, Amélie présente les membres du conseil d'administration de 2018 puis elle présente l'équipe des loisirs. Elle poursuit avec un bilan des activités disponibles sur demande. Finalement, elle présente le premier plan d'action des Loisirs.

9. Bilan financier 2018 et adoption :

Présentation du bilan financier par Jocelyn Bérard

Adopté par Bruno Beauregard et appuyé par Réjean Soly

10. Présentation des prévisions budgétaires 2018 :

Jocelyn Bérard fait la lecture des prévisions budgétaires 2019.

11. Explication du rôle d'un Conseil d'administration :

Amélie Faille fait un résumé de ce que représentent un membre du conseil d'administration et les rôles reliés à son implication. Lorsqu'on fait partie du conseil d'administration, cela implique plus ou moins une rencontre par mois où l'on doit être présent le plus possible. Il est aussi possible de faire partie d'un comité sans être dans le conseil administration.

12.Liste des membres sortants:

Les membres sortants:

- Bruno Plante
- Frédérik Loiselle
- Réjean Soly
- Denis Dion
- Patrice Godbout
- Ernest Lachapelle
- Jacques Berger

13. Élections :

a. Nomination d'un (E.) président (E.) et d'un (E.) secrétaire d'élection

Réjean Soly propose Amélie Faille comme présidente d'élection et Marie-Eve Flibotte propose Myriam Nicholls comme secrétaire d'élection.

Ils acceptent tous les deux.

b. Nomination de deux scrutateurs

Réjean Soly propose Audrey Blanchette et Amélie Faille à titre de scrutateur. Appuyé par Philippe Simard.

Elles acceptent toutes les deux.

c. Les membres nommés :

Bruno Plante propose l'ouverture des candidatures

Bruno Beauregard propose Annouk Charbonneau, elle accepte via sa procurationPhilippe Simard propose Frédérik Loiselle, il accepte

Philippe Simard propose Bruno Plante, il accepte

Bruno Plante propose Denis Dion, il accepte

Jocelyn Béared propose Réjean Soly, il accepte

Michèle Descoteaux propose Jacques Berger, il accepte

Ernest Lachapelle se propose.

Denis Dion propose Patrice Godbout, il accepte.

Bruno Plante propose la fermeture

La fermeture est adoptée par tout le monde.

Il y a élection. Les gens de l'assemblée doivent choisir 7 personnes. Bruno Beauregard lit la procuration de Madame Charbonneau.

Résultats: Tous sont élus sauf Madame Anouk Charbonneau.

14. Question du public :

Aucune question.

Félicitation aux nouveaux membres du conseil d'administration et un grand merci aux personnes qui quitte le conseil.

15. Varia :

Varia ouvert

16. Levée de la rencontre :

Proposé par Michèle Descoteaux à 20h52

Secondé par Philippe Simard

Adopté

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'administration

LOISIRS LA PROVIDENCE À SAINT-HYACINTHE

27 février 2019, 21 h

1. Ouverture de la réunion d'élection de l'exécutif.

Amélie ouvre la réunion à 21h.

- 2. Élection de l'exécutif
 - a. Président

Jocelyn propose Philippe Simard à titre de président, il accepte.

Réjean Soly propose la fin des mises en candidature. Philipe Simard est élu.

b. Vice-président

Bruno Beauregard propose Bruno Plante, il refuse.

Philippe Simard propose Frédérik Loiselle, il accepte.

Marie-Eve Flibotte propose la fin des mises en candidature. Frédérik Loiselle est élu.

c. Trésorier

Réjean Soly propose Jocelyn Bérard, il accepte.

Frédérik Loiselle propose la fin des mises en candidature. Jocelyn Bérard est élu.

d. Secrétaire

Philippe Simard propose Myriam Nicholls

Jacques Berger propose la fin des mises en candidature. Myriam Nicolls est élue.

3. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Michèle Descoteaux de levée l'assemblé à 21h 15. Appuyé par Ernest Lachapelle.